

Interpellation écrite du 5 octobre 2022 de M. Luc Barthassat: «Manquements de la Gérance immobilière municipale (GIM) envers ses locataires aux Halles de l'Île, les mises aux normes de SABRA & SCAV n'ont pas été faites par la GIM depuis 2009».

Il a été signalé que le Conseil administratif accorde spontanément des autorisations à certaines associations alors qu'il en refuse à d'autres pour des motifs qui nous paraissent arbitraires sans consulter la Police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN) et que certains travaux, afin de mettre aux normes du SABRA & SCAV des locaux loués en 2009, n'ont jamais été réalisés. La réalité de l'état des locaux ne correspond pas à la description de la plaquette officielle de la Ville de Genève «Transformation Brasserie» qui stipule:

«La Ville de Genève a mis en place les conditions nécessaires pour qu'elles (Les Halles) retrouvent leur vitalité et deviennent un lieu de rencontres, d'animations, de culture et d'activités au bénéfice de toutes et tous.»

«... la cuisine du restaurant a été entièrement refaite» et «Ainsi, la gestion du chauffage et de la ventilation est effectuée en fonction de l'occupation des locaux afin de ne consommer que l'énergie nécessaire.»

La Gérance immobilière municipale (GIM) semble toutefois créer des obstacles pour empêcher la bonne marche des locaux loués de la Brasserie des Halles de l'Île (voir 2^e mise en demeure de Halles de l'Île SA à la GIM), une cuisine vétuste contenant de l'amiante où les carrelages ont été attestés avoir plus de 30 ans (issu des infractions du SCAV), des préavis du SABRA non respectés depuis 2009 et une ventilation défectueuse depuis 2009.

La GIM gère un parc immobilier important de la Ville de Genève qui appartient aux citoyens. Il a déjà été relevé dans un rapport rendu par l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Genève) que le coût d'exploitation de la GIM est de 6% alors qu'il ne serait que de 3% pour les régies privées.

Pour le surplus, qu'un tel bâtiment public soit loué avec un chauffage vétuste avec des gros trous qui laissent partir toute l'eau chaude des radiateurs dans le Rhône depuis 2009 jusqu'en 2021 est inacceptable et démontre un dysfonctionnement dans ce service.

Il a par ailleurs été porté à notre connaissance que la GIM ferait l'objet de plaintes relatives à des comportements préoccupants et que plusieurs immeubles locatifs sous gérance de la GIM seraient en mauvais état voire vétustes.

Les activités de la Brasserie des Halles de l'Île n'avaient pas pu reprendre dans cette période post-Covid vu les non-conformités du SABRA et du SCAV.

- 1) Quelle est la raison pour laquelle la GIM depuis 2009 n'a toujours pas mis aux normes la Brasserie des Halles de l'Île, selon les demandes présentées par le SABRA et le SCAV?
- 2) Comment la Ville a-t-elle pu donner son accord à la buvette associative de Bongo Joe pour des animations musicales sans avoir obtenu l'approbation du SABRA et de la PCTN?
- 3) À combien de litiges la GIM doit-elle faire face?
- 4) Nous souhaiterions également connaître le montant du budget juridique externe dépensé par la GIM ces dix dernières années.